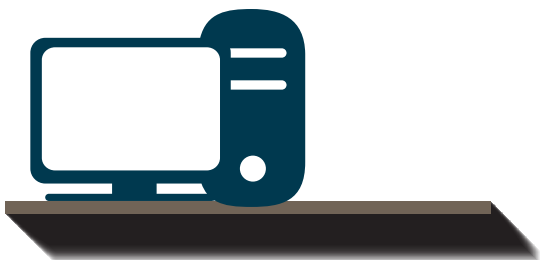


L'économie circulaire

Un second souffle pour un modèle économique à recycler ?



INFOS

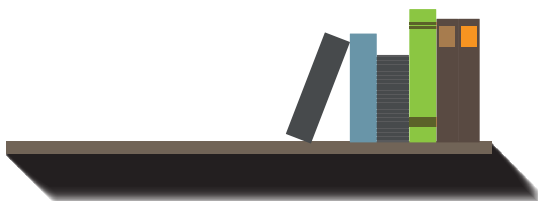


Toutes nos publications sont disponibles gratuitement :

- En téléchargement, depuis l'adresse internet de notre ASBL :
www.cpcp.be/etudes-et-prospectives
- En version papier, vous pouvez les consulter dans notre Centre d'Archives et de Documentation situé :

Rue des Deux Églises, 45 - 1000 Bruxelles

T : 02/238 01 69 - M : archives@cpcp.be



I. DU JETABLE AU DURABLE ?

Le 18 août 2014, la population mondiale a consommé en sept mois et demi ce que la terre met un an à régénérer.¹ En consommant plus que ce que la nature a à offrir, l'homme crée une raréfaction non réversible des ressources naturelles. Celles-ci ne sont pourtant pas inépuisables. Cette surconsommation de matières premières ne cesse de croître alors qu'on prévoit en outre une forte augmentation de la population mondiale pour atteindre les 9,6 milliards d'individus en 2050.² À cette croissance démographique s'ajoute l'émergence d'une nouvelle classe moyenne dans les économies émergentes légitimement demandeuse de nouveaux biens de consommation.



Depuis quelques années, l'homme s'est enfin rendu compte de la rareté des ressources naturelles et de l'influence de ses modes de production sur l'environnement et le climat. Le développement durable est devenu un concept connu et reconnu. Prenant en compte ces nouvelles contraintes, de nouveaux modèles économiques se dessinent. Et sur le terrain, des entreprises s'y sont d'ores et déjà adaptées, basant leur business model sur le réemploi, le recyclage, l'écologie industrielle ou l'écoconception. On parle alors d'économie circulaire.

Autrement dit, « l'économie circulaire est un système économique et industriel qui vise à maintenir les produits manufacturés, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible à l'intérieur du système tout en veillant à garantir la qualité de leur utilisation »³.

¹ Cette date est appelée « Overshoot Day » soit « Jour du dépassement » et est calculée par l'ONG américaine Global Footprint Network.

² Cf. *World Population Prospects : the 2012 Revision*, New York : United Nations Organisation, Department of Economic and Social Affairs, 2013.

³ *Vers une Belgique pionnière de l'économie circulaire. Pour une utilisation efficace et durable des ressources, assurant le renforcement de la compétitivité et un environnement de qualité, Propositions du groupe de travail conjoint*, Bruxelles : SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement / SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie, Juin 2014, p. 19.

Reposant sur le biomimétisme, l'économie circulaire « propose de contrôler tous les flux dans le but de reproduire autant que possible le fonctionnement cyclique des écosystèmes naturels »⁴. Elle implique une stratégie globale : finalité, outils de production et ressources. Elle s'oppose à une économie linéaire « extraire – fabriquer – consommer – jeter »⁵ qui épuise les ressources naturelles, pollue et produit des déchets. L'économie circulaire s'inspire du concept de « Cradle to cradle »⁶ théorisé il y a plus de trente ans déjà par le chimiste allemand Michael Braungart et l'architecte américain William McDonough, et qui vise à fabriquer des produits recyclables ou réutilisables à l'infini sans dommage pour l'environnement.

Concrètement, l'économie circulaire se base donc sur :

- Le réemploi : le cycle de vie d'un produit ne démarre plus de la case « ressource naturelle » pour aboutir systématiquement à la case « déchet » ;
- Le recyclage : les matériaux sont réutilisables et exempts de produits nocifs ;
- L'écologie industrielle: les déchets d'une industrie deviennent les matières premières d'une autre ;
- L'écoconception : dès sa conception, chaque étape du cycle de vie du produit est prise en compte afin de minimiser les impacts environnementaux et favoriser le réemploi.⁷

Outre une diminution de l'exploitation des ressources naturelles et de la production de déchets, l'économie circulaire, permet, à travers la répétitivité du cycle de vie des biens, de diminuer la pollution due aux transports souvent intercontinentaux des matériaux.

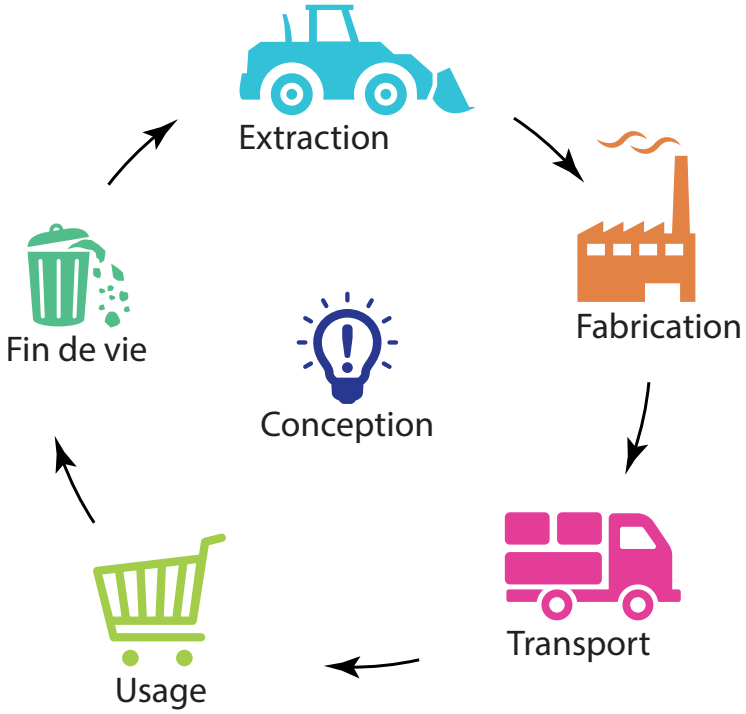
⁴ « Qu'est-ce que l'économie circulaire ? », Agence de Stimulation économique (AS-e), Centre de référence des circuits courts et de l'économie circulaire en Wallonie, s.d., <http://as-e.be/page/qu-est-ce-que-l-economie-circulaire/>, consulté le 16 mai 2015.

⁵ R. LE MOIGNE, *L'économie circulaire*, Paris : Dunod, 5 février 2014.

⁶ En français : « du berceau au berceau ».

⁷ Cf. à ce propos « Qu'est-ce que l'économie circulaire ? », *op. cit.*

L'écoconception



De nouveaux modèles économiques se dessinent...⁸

La décroissance

Ce modèle s'oppose à l'objectif de croissance permanente du système économique actuel au profit d'une économie prenant plutôt en compte les concepts de bonheur, lien social et bien public, et respectueuse des limites écologiques de notre planète.⁹

L'économie positive

Ce modèle se veut réparateur de l'environnement tout en générant des profits, l'environnement n'est plus un secteur d'activité mais le fil rouge de toute l'économie.¹⁰

L'économie de la fonctionnalité

Lié à l'économie circulaire mais différent tout de même, ce modèle se base sur la vente de l'usage d'un bien plutôt que sur la vente de celui-ci. Ce système rend absurde toute pratique d'obsolescence programmée et favorise une meilleure répartition des ressources.¹¹

L'économie collaborative

Aussi appelé « économie du partage », ce modèle repose sur les échanges « peer to peer ». Ceux-ci facilitent l'accès à la propriété et favorisent une consommation plus durable au travers d'une mutualisation des biens. Son développement a été et reste largement facilité par les nouvelles technologies.¹²

⁸ A-S. NOVEL, « Onze logiques économiques qui changent le monde », *Le Monde.fr – Même pas mal ! Partage d'alternative pour mode de vie en temps de crise*, un blog d'Anne-Sophie Novel, 2 mai 2013, <http://alternatives.blog.lemonde.fr/2013/05/02/onze-logiques-economiques-qui-changent-le-monde/>, consulté le 10 juin 2015.

⁹ T. JACKSON, *Prosperité sans croissance, la transition vers une économie durable*, Bruxelles : De Boeck Supérieur, « Planète en jeu », 2010.

¹⁰ M. ROUER, A. GOUYON, *Réparer la planète, la révolution de l'économie positive*, Paris : Jean-Claude Lattès/BeCitizen, 2005.

¹¹ J. SECONDI, « Economie de la fonctionnalité : le service plutôt que le produit », *Le nouvel économiste.fr - Le journal des pouvoirs et directions d'aujourd'hui*, 27 novembre 2013, <http://www.lenouveleconomiste.fr/economie-de-la-fonctionnalite-le-service-plutot-que-le-produit-20625/>, consulté le 10 juin 2015.

¹² G.VANLOQUEREN, « Cinquante nuances de partage : le potentiel transformateur de l'économie collaborative », *analyse SAW-B*, 2014.

II. DES ENJEUX PAS QU'ENVIRONNEMENTAUX !

Selon une étude de McKinsey pour la Fondation McArthur¹³, l'application des principes de l'économie circulaire pour la gestion des ressources, l'éco-conception et l'utilisation de biens durables (tels que voitures, machines à laver, téléphones portables...) permettraient « de réaliser en Europe une économie nette annuelle de 380 milliards de dollars en matières premières, lors d'une période de transition initiale et jusqu'à 630 milliards de dollars, en phase d'adoption complète du modèle »¹⁴. Si les entreprises se montrent innovantes, qu'elles parviennent à travailler en collaboration et qu'elles sont soutenues par des mesures publiques pro-actives, ce sont de nouveaux pans économiques qui s'ouvrent à elles.

En Europe, près de la moitié des déchets résidentiels et industriels considérés comme recyclables sont enfouis ou incinérés. Cela représente l'émission de dizaines de millions de tonnes de CO² mais aussi une valeur monétaire potentielle de plusieurs milliards d'euros. En Wallonie, dans certaines sous-régions et notamment les anciens bassins miniers, nous disposons de nombreuses zones anciennement industrialisées et sous-exploitées aujourd'hui. L'économie circulaire met au jour une flopée de nouvelles niches industrielles qui redynamiseraient ces territoires. Les anciennes structures (comme d'anciens sites sidérurgiques par exemple) représentant de surcroît un stock important de matières premières secondaires.

Outre l'opportunité de développement économique qu'elle représente, l'économie circulaire fixe intrinsèquement le circuit économique sur un territoire plus restreint. Elle représente donc un créneau générateur d'emplois non-délocalisables. Le secteur de l'environnement et de la gestion

“ *L'économie circulaire fixe intrinsèquement le circuit économique sur un territoire plus restreint.* ”

¹³ La Fondation Ellen McArthur, financée par de grandes entreprises comme Renault ou Cisco, a pour objectif « d'inspirer les nouvelles générations à imaginer et construire un avenir prospère et durable dans le cadre d'une économie circulaire ».

¹⁴ « Vers une économie circulaire », *Arguments économiques en faveur d'une transition accélérée* – Note de synthèse, Cowes : Fondation Ellen MacArthur, 2013.

des déchets générerait déjà quelques 30.000 emplois en Belgique en 2012.¹⁵ Les perspectives de développement dans ces secteurs sont appelées à croître avec le développement de l'économie circulaire.

Enfin, bon nombre des matières premières que nous importons deviennent ou deviendront rares, difficiles d'accès ou plus onéreuses sur les marchés. En réduisant notre besoin en importation, une économie circulaire rend le tissu économique local moins dépendant des fluctuations de prix ou risques de pénurie. Cette autonomie renforcée est d'autant plus rassurante que quantité de ces matières premières sont issues de régions politiquement instables. À l'heure où les États-Unis d'Amérique ne sont plus en mesure de jouer le gendarme économique mondial, cette indépendance revêt à l'échelle d'un État ou de l'Union européenne un atout géostratégique non négligeable.

III. UNE TRANSITION EN MARCHÉ ?

Les initiatives d'économie circulaire se multiplient chez nous et à l'étranger. Les motivations de celles-ci sont multiples. Elles peuvent être purement marchandes (adaptation au marché pour des raisons de positionnement ou d'optimisation financière). Ou plutôt de l'ordre de l'expérimentation sociétale (sensibilité accrue à la protection de notre planète et de ses ressources, promesses de création d'emplois locaux). Ou encore purement pratiques (anticipation de la raréfaction des ressources disponibles et potentiel de croissance dans l'emploi local).

Un des modèles les plus souvent cités est celui de Kalundborg. Dans la zone industrielle de cette ville portuaire danoise, chaque entreprise utilise les déchets d'une autre comme matière première. Ce réseau manufacturier englobe 26 contrats d'échanges de matières, eau ou énergie, qui permettent une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre et des économies en approvisionnement. Ce sont plus de 20.000 travailleurs qui sont occupés sur cette zone d'activité.¹⁶

¹⁵ Cf. Evaluation du Forem basée sur *ONSS – statistiques décentralisées 31 décembre 2012 et INASTI 2012*.

¹⁶ M. CHEVALIER, « Une économie sans déchets », *Alternatives économiques*, Hors-série n°83, 2009.

Mais des exemples variés existent aussi en Belgique, comme le projet Fashion Flows à Anvers qui propose de faire entrer la mode dans un schéma économique circulaire alors que la mode a pour habitude de faire table rase deux fois par an.¹⁷ Cette collaboration du Flanders Fashion Institute, de Plan C¹⁸ et de la ville d'Anvers a déjà permis de faire aboutir plusieurs projets comme l'élaboration de chaussures modulaires écoconçues, ou la création d'une « vêtementhèque » auprès de laquelle les abonnés pourraient louer des vêtements de marque à court terme. Ils travaillent aussi sur le marketing en développant auprès des jeunes une image positive et « in » des vêtements équitables.¹⁹

Des initiatives citoyennes s'inscrivent également dans cette dynamique circulaire. Nous voyons ainsi éclore un peu partout des repairs cafés. Ceux-ci rassemblent régulièrement de bons bricoleurs et des personnes ayant des objets à réparer, évitant de la sorte de jeter de nombreux biens et allongeant ainsi leur cycle de vie.²⁰

Il existe encore bon nombre d'exemples comme la marque belge de serviettes de toilette Jules Clarysse, fabriquée en coton biologique compostable, l'entreprise Roll-Gom dans le nord de la France qui fabrique des roues de manutentions à partir de granulats de vieux pneus, des plateformes Internet de valorisation des invendus, etc.

¹⁷ « Fashion Flows : Antwerpen trekt de circulaire modekart », *Plan C*, 29 janvier 2015, <http://www.plan-c.eu/2015/01/29/fashion-flows-antwerpen-trekt-de-circulaire-modekaart/>, consulté le 2 juin 2015.

¹⁸ Plan C est le réseau flamand de transition pour la gestion durable des matériaux. Elle associe des particuliers, des entreprises, des consommateurs, des organismes gouvernementaux, des établissements universitaires et des organisations sociales qui travaillent ensemble pour une économie et une société qui traite les ressources naturelles de manière durable .

¹⁹ A. VYT, « Fashion Flows : concrete ideeën », *Flanders Fashion Institute*, 12 mars 2015, <http://www.ffi.be/nl/blog/201503/fashion-flows-concrete-idee%C3%ABn/>, consulté le 2 juin 2015.

²⁰ Réseau repairs cafés, www.repaircafe.org, consulté le 2 juin 2015.

IV. QUEL SOUTIEN PUBLIC ?

Si ces initiatives font toutes preuve d'une nécessaire innovation, un second facteur s'avère primordial à la concrétisation et la réussite de projets dans une économie circulaire : la collaboration entre plusieurs acteurs privés et/ou publics.²¹ Il s'agit là d'un profond changement de paradigme dans la façon de concevoir une activité commerciale. Les acteurs du marché doivent dorénavant opter pour la coopération afin de « fermer les boucles » et délaiss

“ *Les acteurs du marché doivent dorénavant opter pour la coopération afin de « fermer les boucles » et délaiss* er la compétition propre à l'économie linéaire. ”

er la compétition propre à l'économie linéaire. Ainsi, une telle transition vers un modèle économique circulaire gagnerait à être soutenue par les pouvoirs publics.

Par exemple, la Chine, qui a subi des dégradations environnementales fortes et brutales, a mis en place tout un arsenal législatif transversal qui fait de l'économie circulaire une priorité à l'échelle de toutes les collectivités territoriales. Cette stratégie nationale pour plus de circularité est renforcée par l'obligation d'une nouvelle planification territoriale.²²

²¹ P. TIMMERMANS, « Economie circulaire : dernière mode ou réelle opportunité ? », Site internet de la FEB, 2015, <http://vbo-feb.be/en/Business-issues/Energy-mobility—environment/Waste-and-materials/Economie-circulaire--derniere-mode-ou-reelle-opportunite-/>, consulté le 3 juin 2015.

²² Cf. à ce propos Ziya Circular Economy Website, <http://www.ziya.gov.cn/en/lianxi/ruhedaoa>, V. AUREZ, J.-Cl. LÉVY, « L'économie circulaire en Chine : cas d'étude », Institut de l'économie circulaire, http://www.institut-economie-circulaire.fr/L-economie-circulaire-en-Chine-cas-d-etude_a354.html, consulté le 18 juin 2015

La zone d'économie circulaire de Ziya en Chine

Ce territoire est structuré en trois zones principales : (1) 50 km² consacrés à l'agriculture et la forêt, (2) 21 km² de zone industrielle associée à 9 km² dédiés à la recherche et au développement, et (3) un secteur résidentiel et de service de 20 km². Ensemble, ils forment la plus grande zone d'économie circulaire en Chine du Nord. Les activités industrielles qui y sont principalement développées sont le recyclage ou réemploi des déchets électriques et mécaniques, des composants et outils électroniques, des véhicules hors d'usage, du caoutchouc et des matières plastiques, la transformation profonde et re-fabrication et les énergies nouvelles. Ces activités sont structurées de manière à former des circuits intégrés afin de limiter au maximum leurs impacts écologiques. De cette façon, plus d'un million de tonnes de matériaux (cuivre, fer, aluminium, caoutchouc, plastiques, etc.) sont produits annuellement à partir de matières premières secondaires et d'énergie solaire et éolienne, et le taux de recyclage de l'eau est proche de 100 %. Sur les 30.000 habitants, 19.000 y travaillent en moyenne chaque année.²³

En Suisse, le Canton de Genève est aussi pionnier en matière de législation sur l'écologie industrielle. Alors que son tissu économique ne compte que très peu d'industries lourdes, ce canton légiférait dès 2001 pour favoriser les synergies entre activités économiques afin de les rendre plus durables. Aujourd'hui, l'économie circulaire est même reprise dans leur constitution.²⁴

En Wallonie, le programme de renforcement de la politique industrielle NEXT prend le modèle de l'économie circulaire comme ligne de conduite dans le but de découpler croissance économique et consommation proportionnelle de ressources naturelles ou matières premières. Mis en œuvre par la Société d'Investissement de la Wallonie, ce programme soutient la création d'activités

²³ V. AUREZ, J.-C. LÉVY, « L'économie circulaire en Chine : cas d'étude », *Institut de l'économie circulaire*, 19 Novembre 2013, http://www.institut-economie-circulaire.fr/L-economie-circulaire-en-Chine-cas-d-etude_a354.html, consulté le 18 juin 2015.

²⁴ M. REINERT, « L'écologie industrielle systématisée dans le canton de Genève », *Novethic, le média expert de l'économie responsable*, 4 décembre 2013, <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/economie-circulaire/isr-rse/l-ecologie-industrielle-systematisee-dans-le-canton-de-geneve-141481.html>, consulté le 2 juin 2015.

et d'emplois dans les secteurs du recyclage, du circular design²⁵, de la reverse logistic²⁶ et des nouveaux business models tels que la vente de l'usage plutôt que du produit.²⁷ Une plateforme destinée aux dirigeants d'industries a été développée en 2013. Elle doit favoriser une utilisation efficace des ressources ainsi que la compétitivité durable de nos entreprises.

Tout récemment, le 11 juin 2015, dans le cadre de l'inscription de la transition vers une économie circulaire dans sa déclaration de politique régionale, le gouvernement bruxellois a accordé une subvention de 130.000 euros à l'asbl MAD BRUSSELS pour la création d'un pôle Ecodesign dont l'objectif est « de travailler avec les différents acteurs du design (professionnels, enseignants et étudiants) à Bruxelles afin qu'ils intègrent l'Ecodesign et la lutte contre la génération des déchets dans l'élaboration de leurs pratiques de conception et dans les programmes de formation qu'ils développent ».²⁸

V. ENCOURAGER LA CIRCULARITÉ : QUELS LEVIERS ?

Une économie plus circulaire est donc moins nocive pour l'environnement, constitue une source d'emploi durable et représente une transition économique cruciale. Il est dès lors opportun de donner au secteur économique les moyens de relocaliser la production et d'encourager celle dont l'entièreté du cycle de vie se fait localement.

²⁵ Manière d'imaginer et concevoir un produit afin qu'il s'inscrive au mieux dans le concept d'économie circulaire.

²⁶ Logistique des retours en français. Optimisation des flux de retour des produits vers le fabricant afin de réutiliser ou recycler.

²⁷ « NEXT : Programme de renforcement de la politique industrielle », *Portail de la Wallonie*, 22 juillet 2013, <http://www.wallonie.be/fr/actualites/next-programme-de-renforcement-de-la-politique-industrielle>, consulté le 19 mai 2015.

²⁸ C. FRÉMAULT, citée par « Le Gouvernement bruxellois soutient la création d'un pôle écodesign », *Le Soir*, 11 juin 2015, <http://www.lesoir.be/904924/article/demain-terre/economie-positive/2015-06-11/gouvernement-bruxellois-soutient-creation-d-un-pole-d-ecodesign/>, consulté le 18 juin 2015.

D'après une étude de l'observatoire FUSION²⁹ auprès d'entrepreneurs anglais, français et belges, les principaux obstacles à l'application d'une démarche d'économie circulaire sont principalement le manque de temps, la réglementation, une demande insuffisante, et des difficultés à identifier les opportunités de collaboration.³⁰

« Une coordination des politiques menées aux différents niveaux de pouvoir est primordiale pour porter effet dans ce domaine. »

Le législateur, à l'échelle de l'État en passant par la région ou le bassin de vie, dispose de nombreuses possibilités de soutien au développement de l'économie circulaire. Des mesures en faveur de l'économie circulaire ont déjà été prises chez nous, comme le programme NEXT de la Wallonie. Si ces dernières doivent être poursuivies, d'autres leviers existent. D'ordre financier ou fiscal, ils peuvent aussi prendre la forme d'une réglementation plus adaptée ou d'une structuration de réseau favorisant les collaborations sur le territoire concerné. Enfin, une coordination des politiques menées aux différents niveaux de pouvoir est primordiale pour porter effet dans ce domaine.

Quelques exemples :

- Soutien fiscal ou financier :
- Favoriser fiscalement le recours aux emballages biodégradables, réutilisables ou recyclables et les produits plus respectueux de l'environnement ou de seconde génération tout en taxant le « jetable » ;
- Modifier le régime fiscal d'amortissement qui favorise le renouvellement régulier de certains outils ou équipements ;

²⁹ L'observatoire FUSION regroupe neuf partenaires issus des régions transfrontalières des Royaume-Unis, Pays-Bas, Flandre et France : Kent County Council, Business Support Kent, University of Kent, Dnamo, The Centre for Sustainable Design, Yoka, Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, WSX Enterprise, cd2e.

³⁰ Quelle vision ont les TPE-PME de l'économie circulaire ? Enquête de l'Observatoire FUSION, Loosen-Gohelle : cd2e, 2014.

- Créer des produits bancaires et des assurances adaptés aux nouveaux risques que comporte l'entreprise d'économie circulaire tels que l'assurance d'approvisionnement en matières premières secondaires ;
- Remplacer les voitures de société par des véhicules partagés complétés d'un « forfait mobilité » permettant d'emprunter les transports en commun ou le taxi.

– Soutien par la réglementation :

- Favoriser l'allongement de la durée d'utilisation d'un produit ou l'amélioration de sa « réparabilité », par exemple en allongeant le temps de la garantie légale, ou en favorisant les systèmes de location de services plutôt que l'achat de la machine ;
- Lutter contre l'obsolescence programmée en interdisant les pratiques rendant impossible la réparation et en imposant la disponibilité des éléments nécessaires à la réparation ;
- Interdire l'exportation des déchets vers d'autres continents moins regardants ;
- Tendre vers une relocalisation de la consommation en permettant par exemple d'inclure des clauses plus restrictives en matière d'origine des biens et services dans les marchés publics, ou en faisant payer le vrai coût sociétal des transports.³¹

– Soutien par la structuration de réseaux :

- Mettre en place des plateformes ou registres d'achats/ventes de déchets produits sur une zone d'activité définie et structurée ;
- Améliorer la traçabilité des différents matériaux et traitements employés lors de la conception initiale d'un bien afin que le manque d'information ne soit pas un frein au recyclage pour les industriels ou investisseurs ;

³¹ Un exemple de revendication récurrente de la part des associations écologiques est une taxation juste des carburants pour les transports aériens.

- Renforcer le réseau des « ressourceries », filières porteuses d'emploi favorisant la deuxième vie des objets, en faisant basculer les moyens financiers comme ceux soutenant jusqu'alors l'incinération ;³²
- Perfectionner certains systèmes de tri des déchets ménagers comme la poubelle PMC, permettant de recycler tous les plastiques plutôt que seulement les bouteilles et flacons repris dans les sacs PMC actuels.³³

VI. AU-DELÀ DE L'ÉCONOMIE ?

Tant les citoyens, les dirigeants politiques que le monde de l'entreprise ont pris conscience d'une nécessaire modification de nos modes de production et de consommation. Mais une transition réussie vers une économie circulaire ne se réduit pas à une simple diminution de la consommation de matières premières et de production de déchets. Selon Serge Orru, l'économie circulaire est « plus qu'une économie, c'est un cap, une vision, une espérance du mieux vivre et mieux produire ensemble sur notre planète »³⁴. En un mot comme en cent, un nouveau modèle de société.

Si cette transition passe par des adaptations des réglementations actuelles, celles-ci doivent être accompagnées d'un changement de culture, de mentalité, tant des concepteurs et producteurs que des consommateurs. À ce titre, l'éducation et la culture sont des instruments importants. Il est donc pertinent d'impliquer dans cette dynamique de réseau le monde de l'enseignement ainsi que les associations citoyennes, ONG ou autres syndicats.

“*L'éducation et la culture sont des instruments importants.*”

³² C. DI ANTONIO, cité par L. THEUNIS, « L'autonomie alimentaire comme idéal », *Le Soir*, 19 mai 2015, <http://www.lesoir.be/882618/article/demain-terre/developpement-durable/2015-05-19/l-autonomie-alimentaire-comme-ideal/>, consulté le 22 mai 2015.

³³ *Ibid.*

³⁴ S. ORRU, « L'économie circulaire ne se contente pas de recycler, elle régénère », *Discours de clôture du colloque : « Quelles stratégies pour les États engagés »*, Paris : Institut de l'Économie circulaire, 31 mai 2013.

En tant que consommateurs citoyens, nous avons aussi un rôle à jouer. Nous devons apprendre à penser plus durable, à réfléchir sur notre manière de consommer au quotidien et souvent dans l'immédiateté. Il faut que nous apprenions à adapter nos comportements d'achat en prenant en compte l'ensemble du cycle de vie du bien convoité, son impact environnemental et les coûts indirects pour la collectivité que son utilisation amènera.

BIBLIOGRAPHIE

1. Monographies

- ATTALI J., *Pour une économie positive*, Paris : Fayard, 2013.
- BONET-FERNANDEZ F., PETIT I., LANCINI A., *L'économie circulaire : quelles mesures de la performance économique, environnementale et sociale ?*, Paris : IPAG Business School, « Working Paper », 232, 2014, www.ipag.fr/fr/accueil/la-recherche/publications-WP.html.
- BONET-FERNANDEZ F., PETIT I., LANCINI A., *Influence de l'Économie Circulaire sur la performance et l'impact sociétal des entreprises*, Paris : IPAG Business School, « Working Paper », 133, 2014, www.ipag.fr/fr/accueil/la-recherche/publications-WP.html.
- JACKSON T., *Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable*, Bruxelles : De Boeck Supérieur, « Planète en jeu », 2010.
- LE MOIGNE R., *L'économie circulaire*, Paris : Dunod, 2014.
- McDONOUGH W., BRAUNGART M., *Cradle to cradle : créer et recycler à l'infini*, Paris : Alternatives, « Manifestô », 2011.
- ROUER M., GOUYON A., *Réparer la planète, la révolution de l'économie positive*, Paris : Jean-Claude Lattès/BeCitizen, 2005.
- SEMPELS C., HOFFMANN J., *Les business models du futur : créer de la valeur dans un monde aux ressources naturelles limitées*, Montreuil : Pearson France, 2013.

2. Articles

- CHEVALIER M., « Une économie sans déchets », *Alternatives économiques*, Hors-série n°83, 2009.
- D'ARRAS D., « Les déchets, sur la voie de l'économie circulaire », *Annales des Mines -Réalités industrielles*, 2008/IV, 2008, p. 42-44.
- NGUYEN H., STUCHTEY M., « Une industrie régénératrice, c'est possible », *L'Expansion Management Review*, 153, 2014.
- NOVEL A-S., « Onze logiques économiques qui changent le monde », *Le Monde.fr – Même pas mal ! Partage d'alternative pour mode de vie en temps de crise, un blog d'Anne-Sophie Novel*, 2 mai 2013, <http://alternatives.blog.lemonde.fr/2013/05/02/onze-logiques-economiques-qui-changent-le-monde/>, consulté le 10 juin 2015.
- POTOCNIK J., « L'économie circulaire : les enjeux économiques d'une transition écologique », *Annales des Mines - Responsabilité et Environnement*, 76, 2014.
- SECONDI J., « Economie de la fonctionnalité : le service plutôt que le produit », *Le Nouvel économiste.fr*, 27 novembre 2013, <http://www.lenouveleconomiste.fr/economie-de-la-fonctionnalite-le-service-plutot-que-le-produit-20625/>, consulté le 10 juin 2015.
- VANLOQUEREN G., « Cinquante nuances de partage : le potentiel transformateur de l'économie collaborative », *Analyse SAVV-B*, 2014.

3. Internet

- Agence de Stimulation économique de la Wallonie, www.as-e.be, consulté en juin 2015.
- Collaborative Consumption Blog, www.collaborativeconsumption.com, consulté en juin 2015.
- Ecosoc, http://eocosoc.be/?rub=actualite&page=tendances_economiques, consulté en mai 2015.
- Fédération des Entreprises de Belgique, www.vbo-feb.be, consulté en juin 2015.
- Fondation Elen Mac Arthur, <http://www.ellenmacarthurfoundation.org>, consulté en juin 2015.
- Institut de l'Économie circulaire, www.institut-economie-circulaire.fr, consulté en juin 2015.
- Le Forem, www.leforem.be, consulté en mai 2015.
- Réseau repairs cafés, www.repaircafe.org, consulté le 2 juin 2015.

4. Autres

- Vers une Belgique pionnière de l'économie circulaire. Pour une utilisation efficace et durable des ressources, assurant le renforcement de la compétitivité et un environnement de qualité. Propositions du groupe de travail conjoint, Bruxelles : SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement / SPF Economie, PME, Classes moyennes et Énergie, Juin 2014.
- ORRU S., « L'économie circulaire ne se contente pas de recycler, elle régénère », Discours de clôture du colloque : « Quelles stratégies pour les États engagés », Paris : Institut de l'Économie circulaire, 31 mai 2013.
- « Vers une économie circulaire », Arguments économiques en faveur d'une transition accélérée – Note de synthèse, Cowes : Fondation Ellen MacArthur, 2013.

Auteur : Geoffroy Delitte

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

www.cpcp.be



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Rue des Deux Églises 45 - 1000 Bruxelles

T : 02/238 01 27

info@cpcp.be

© CPCP asbl - 2015